

Quatrième Sommet citoyen de Montréal  
**Aménagement, développement local et démocratie  
participative :**  
**Le droit à la ville !**

---

**Vendredi 1<sup>er</sup> juin**

Lieu : salle Alfred-Laliberté, pavillon Judith-Jasmin, UQAM

- 19h00-19h30**      **Ouverture du Sommet**  
Mots de bienvenue
- 19h30-20h15**    **Le droit à la ville : hommage à ceux et celles qui bâtissent  
Montréal**  
Récit des moments forts de l'histoire des luttes urbaines et des  
mobilisations collectives citoyennes pour protéger et développer  
Montréal et ses quartiers.
- 20h15-21h00**    Conférence avec Saskia Sassen, auteure de l'ouvrage Global Cities.
- 21h00**            Période d'échanges avec la salle
- Invitation à prendre un verre au bar situé dans le pavillon Judith-  
Jasmin.

**Samedi, le 2 juin**

- 8h00-9h00**      **Inscription**
- 9h00-9h15**      - **Mot de bienvenue**  
- Rappel des objectifs du sommet  
- Présentation de la journée
- 9h15**            **Petit sketch sur la démocratie municipale**  
Par Jean-Yves Joannette, coordonnateur de la TROVEP

Le samedi matin auront lieu les ateliers portant sur les deux premiers axes traités lors du Sommet : l'économie et l'environnement. En après-midi, auront lieu les ateliers portant sur les deux autres axes : l'aménagement et la démocratie urbaine.

## **Axe 1            NOTRE VILLE N'EST PAS À VENDRE !**

Dans le contexte de mondialisation néolibérale, la restructuration du capitalisme s'accroît autour de la financiarisation de l'économie. Dans ce contexte, de grandes métropoles émergent comme lieux où se concentrent les flux économiques et financiers, les grands équipements urbains et culturels, les sièges sociaux des grandes entreprises, les centres de recherche et de développement, les institutions universitaires et les agences internationales. Parallèlement, se multiplient de grands projets urbains permettant d'attirer les investisseurs et mettant l'accent sur une vision économique à court terme. Le projet de déménagement du Casino au bassin Peel et l'extension du centre-ville, par exemple, relèvent de cette stratégie associée à ce que certains appellent l'«urbanisme transnational» et visent à rendre la métropole plus compétitive sur la scène internationale. Cette stratégie soulève nombre de questions. Quel type de développement économique voulons-nous pour Montréal et ses quartiers ? Quels sont les impacts de cette stratégie sur les milieux de vie des citoyenNEs ? Peut-on concevoir, dans le système économique actuel, un développement économique au profit du plus grand nombre ?

Pendant ce temps, les impacts de la mondialisation continuent à faire des ravages dans certains quartiers de Montréal : désindustrialisation, chômage, appauvrissement de certaines couches de la population et dévitalisation socioéconomique rendue visible par la présence de friches industrielles, de terrains vacants, d'équipements désuets. Quelles réponses peuvent être apportées à ce déclin ? Le développement économique local communautaire amorcé au milieu des années 1980 a-t-il tenu ses promesses ? Comment concilier développement local et planification à l'échelle métropolitaine ? Quels sont les impacts de cette stratégie dans les différents arrondissements de Montréal ? Quel bilan pouvons-nous en faire ?

Enfin, quelle est la place accordée aux résidentEs en matière de développement économique et de planification urbaine ? Comment renforcer leur rôle et la légitimité de leur parole en matière de développement économique et de planification urbaine ? Comment démocratiser l'économie et mettre de l'avant le droit à la ville pour les citoyenNEs ?

**9 h 45 10h15            Table-ronde : Quelles avenues pour la démocratisation du développement économique de Montréal ?**

**10h15-10h30            Pause-santé**

**10h30-12h30            Ateliers**

## **Atelier 1**

### **Les méga-projets comme stratégie de développement économique ? Pour qui ? Pour quoi ? Quel impact sur notre cadre de vie ?**

À Montréal, comme dans de nombreuses autres grandes métropoles du monde, les méga-projets se multiplient sous la forme de grands équipements urbains visant à attirer les investisseurs. Cette stratégie, privilégiée par les élites, a pour but de rendre Montréal plus compétitive sur la scène internationale et place la croissance économique au premier rang de ses objectifs. Les méga-projets ont inévitablement une incidence sur les dimensions sociales, économiques, environnementale des milieux de vie dans lesquels ils s'implantent, et auront donc des conséquences majeures sur l'avenir des quartiers. Ces méga-projets sont souvent présentés comme étant des projets structurants pouvant favoriser la revitalisation des quartiers populaires. Dans quelle mesure cette stratégie contribue-t-elle au développement économique de la ville ? Ces projets s'intègrent-ils aux milieux de vie des résidentEs ? Quels sont les coûts et les impacts d'une telle stratégie ? Mène-t-elle à un accroissement de la richesse dans la métropole et si oui, à qui profite de cette richesse ?

## **Atelier 2**

### **Crise fiscale et sous-financement des municipalités. Comment donner à la métropole les moyens de réaliser son développement ?**

Infrastructures vieillissantes, dégradation des réseaux routiers et des équipements de transport collectif, insuffisance des services municipaux, la liste des besoins à combler est grande et les ressources de la Ville de Montréal pour y répondre sont insuffisantes ou mal gérées. Comment donner davantage de moyens financiers et politiques à la métropole pour prendre en charge une partie de son développement ? Quelles sont les avenues possibles pour augmenter le pouvoir de Montréal de maîtriser démocratiquement son développement ?

Depuis un bon nombre d'années déjà, les municipalités québécoises et canadiennes réclament des autorités gouvernementales, de nouveaux pactes fiscaux qui leur permettraient de pouvoir développer de nouvelles sources de revenus en sus de la taxation foncière. S'inspirant de l'entente signée entre le gouvernement ontarien et la municipalité de Toronto, le maire de Montréal réclame également certains pouvoirs de taxation. Quels sont les avenues possibles pour augmenter la capacité des municipalités à développer de nouvelles sources de revenus? Un nouveau pacte fiscal est-il envisageable ? Quel doit être le statut des gouvernements urbains ? Qui sont les alliés de la municipalité dans cette démarche ? Du point de vue des citoyenNEs, comment prendre part à ce débat et quel rôle pouvons-nous jouer ?

### **Atelier 3**

#### **Enjeux et perspectives du développement économique communautaire à Montréal**

Depuis le milieu des années 1980, des initiatives émergent du milieu communautaire sont apparues afin de contrer la dévitalisation d'anciens quartiers industriels montréalais frappés par la récession, la délocalisation des activités économiques, les fermetures d'usines et une augmentation du taux de chômage des populations résidentes, du fait d'une structure industrielle souvent désuète. Au fil des ans, ces initiatives se sont consolidées et multipliées. Impliquant les principaux groupes d'acteurs locaux des différents milieux (institutionnel, des affaires, syndical et communautaire) autour d'objectifs communs : la création d'emplois, le maintien et le démarrage d'entreprises et l'aménagement, elles ont donné naissance à une approche de développement économique communautaire qui vise le développement territorial et celui des communautés locales. La métropole montréalaise s'est transformée. Quel rapport entre le développement de nouveaux secteurs économiques et le développement local ? Quels sont les principaux enjeux et défis pour contribuer à la revitalisation socioéconomique des quartiers, de la ville et de la métropole ? Quelles sont les expériences innovatrices en matière de revitalisation socioéconomique ? Comment renforcer le rôle et la place accordés aux résidents des quartiers ? Comment faire le lien entre les enjeux métropolitains et les enjeux locaux de développement économique communautaire ?

### **Atelier 4**

#### **Le droit à la ville ou la légitime parole des citoyenNEs au cœur des débats sur le développement économique**

Depuis la fin des années 1980, la Ville de Montréal a mis en place un ensemble d'instances et de mécanismes de consultation publique qui permettent de prendre le pouls de la population en vue d'adopter ses politiques et principales orientations. Malgré cette ouverture, le développement économique, tant dans les étapes de la planification, de l'élaboration de la stratégie que de l'exercice budgétaire, demeure l'apanage des éluEs et d'un nombre limité de partenaires. Pensons à la Chambre de commerce de Montréal métropolitain, à la Société du Havre, et à d'autres promoteurs...

En (date), la Commission permanente de la Ville de Montréal présentait son plan développement économique. Par la suite, la Ville (qui ?) adoptait le plan *Montréal 2025* sans que cet exercice soit publicisé et connu du public. Le budget municipal est présenté publiquement, sans toutefois permettre une réelle prise des citoyenNEs. Or, les enjeux de développement économique concernent l'ensemble des acteurs locaux, incluant les organismes syndicaux, communautaires et les simples citoyenNEs. Comment établir la légitimité de la participation de la société civile et des citoyenNEs dans les débats sur le développement économique ? Par quels moyens s'approprier les questions de développement économique urbain ?

## Atelier 5

### Montréal : une ville à vendre ?

La disparition du vieux tissu industriel de Montréal et la crise financière de l'Église catholique rendent disponibles de nombreux terrains dans plusieurs secteurs de la ville. Dans les dernières années, la plupart de ces terrains ont été attribués à des promoteurs privés et l'industrie du condo, de luxe ou plus abordable, a connu un boom important. Le secteur privé est-il le seul à pouvoir prendre en charge le développement de ces terrains ? Le condo est-il la nouvelle panacée économique ? Les municipalités ont-elles les moyens de développer elles aussi de grands projets ? Dans quelle mesure les municipalités peuvent-elles s'allier avec d'autres acteurs publics et parapublics (commissions scolaires, gouvernement provincial ou fédéral, universités, hôpitaux) pour penser un développement intégré et durable de ces terrains ?

Les services municipaux peuvent aussi jouer un rôle dans le développement urbain. On n'a qu'à penser au rôle du métro dans le désenclavement de certains quartiers. Pourtant, malgré la crise financière des municipalités, le vieillissement des infrastructures (aqueducs, collecte des eaux usées, routes, transport en commun, équipements culturels et sportifs, entre autres) nécessitent des investissements importants au cours des prochaines années. Dans ces circonstances, les partenariats public-privé peuvent apparaître comme la solution la plus rationnelle pour moderniser ces mêmes infrastructures. Les développeurs privés, soumis au seul contrôle de leurs actionnaires, ont-ils les mêmes motivations que les développeurs publics. Comment maintenir des services publics de qualité, accessibles, disponibles dans les divers quartiers de la ville ? Comment faire en sorte que les services publics jouent un rôle dans le développement urbain ? Quelle place conférer aux citoyennes et aux citoyens dans le développement et le maintien de ces services publics ?

## Axe 2 ENVIRONNEMENT URBAIN ET PLANIFICATION URBAINE

L'environnement des villes ne cesse de se détériorer, et Montréal ne fait pas exception. L'urbanisation et l'étalement urbain contribuent aux changements climatiques. Les villes importent massivement ce que produit la nature (énergies, bois, aliments et biens divers) et exportent de manière tout aussi importante leurs déchets organiques (dans les sites d'enfouissement, ou dans les océans) et leurs polluants, ainsi que leurs déchets non organiques (dans les sites d'enfouissements ou dans les incinérateurs polluants).

L'état d'urgence a-t-il été décrété face à cette crise environnementale ? La plupart des politiciens nient la gravité de la situation. Cependant, plusieurs citoyenNEs commencent à prendre conscience du problème. Comme d'autres paliers de gouvernement, la Ville de Montréal tient un nouveau discours «vert», notamment avec son *Plan stratégique de développement durable* et son *Schéma d'aménagement*. Ces efforts sont-ils suffisants ? Les engagements de Montréal, membre du *International Council of Local Environmental Initiatives*, envers la communauté internationale en matière environnementale, sont-ils à la hauteur des défis qui nous attendent ? Les citoyenNEs mal informés des actions entreprises aux différents paliers de gouvernement, peinent à évaluer la performance de la

Ville, ne sachant plus si les priorités sont respectées. La Ville, qui avait pourtant investi des millions afin de publiciser son *Plan stratégique de développement durable*, a longtemps refusé de le soumettre en consultation publique.

Quelles sont les actions politiques et sociales qui s'imposent ? Quel leadership peuvent exercer les autorités municipales de Montréal ? Quelle place pour les groupes environnementaux et écologistes ? Quels modes d'inclusion des citoyennes et citoyens dans le débat public sur ces questions ? Une stratégie concertée, basée sur des principes d'écologie sociale, ne mériterait-elle pas d'être mise de l'avant ?

**9 h 45 10h15**            **Table-ronde :**

**10h15-10h30**           **Pause-santé**

**10h30-12h30**         **Ateliers**

### **Atelier 1**

#### **Développement durable et développement économique : comment penser en termes de compatibilité ?**

Le développement économique se pense largement en termes de croissance des activités et de poursuite des profits par les entreprises privées. Dans cette optique, les enjeux environnementaux constituent soit des « externalités » (des enjeux extérieurs au développement économique), soit des contraintes qui freinent l'activité économique. Quels modèles alternatifs peut-on envisager ? Comment faire converger le développement économique et la qualité de l'environnement ? Doit-on soumettre le développement économique à une sorte d'écoconditionnalité (n'autoriser que les projets qui ne contribuent pas à la dégradation de l'environnement) ? Qui doit payer pour les dommages passés causés à l'environnement ? Peut-on aspirer à une croissance économique illimitée ?

### **Atelier 2**

#### **Les effets de la crise environnementale sur la santé publique et la justice sociale**

En plus des impacts de la pollution de l'air, comme le smog urbain, sur la population des grandes villes, les sols contaminés et les dépotoirs sont plus souvent qu'autrement situés dans les quartiers pauvres et immigrants. Les défenseurs des causes environnementales mettent de l'avant l'importance qu'ont ces installations métropolitaines sur la ségrégation des quartiers dans lesquels elles sont situées. Ainsi, la lutte pour une gestion plus écologique des ressources naturelles comme l'eau, et une analyse des impacts liés aux modèles de développement privilégiés (déchets et des rejets industriels) est indissociable de la lutte à la pauvreté et à la discrimination raciale. La qualité de l'air, des sols et de l'eau est-elle différente d'un quartier à un autre ? Quels sont les effets de telles installations et d'une concentration de la pollution sur les populations locales ? Comment affectent-elles la qualité du cadre bâti ? La présence de sols contaminés et de déchets

toxiques nuit-elle au développement des quartiers pauvres ? La santé publique est-elle protégée de la même façon dans tous les quartiers ? La population urbaine gagne-t-elle à concentrer ses infrastructures de gestion des déchets dans des lieux précis ? Que faire avec les réactions du type « pas dans ma cour » ? Et enfin, comment lier les enjeux environnementaux, de santé publique et de justice sociale ?

### **Atelier 3**

#### **Transport public versus transport individuel : comment penser les réseaux routiers et le transport en fonction de la santé publique ?**

La logique du développement urbain mise de l'avant par les planificateurs facilite la multiplication des voitures et la circulation des camions lourds en zone urbaine. Pourtant, un consensus se dégage quant aux impacts des véhicules à haute consommation de pétrole sur la crise environnementale. Au cours des dernières années, plusieurs villes ont pris des décisions drastique pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle dans les centre-villes (péages urbains à Londres et à Stockholm, multiplication des voies réservées aux autobus et au transport alternatif à Paris). Parallèlement, la Ville de Montréal cherche à réduire les coûts reliés au transport en commun tout en maximisant son efficacité. Quel est le prix à payer pour l'étalement urbain et un développement orienté vers la voiture ? Quels types d'aménagements routiers faciliteraient le transport en commun et les transports alternatifs (vélos, patins, marche) plutôt que l'usage de la voiture individuelle ? Comment améliorer la qualité du transport en commun ? Que faire avec les impacts négatifs du transport aérien de Dorval ? Les efforts et le financement sont-ils réellement orientés vers un développement écologique des villes ? Quel peut être la contribution de la pensée écologique dans la planification des transports ? Comment densifier le tissu urbain afin de maximiser la qualité du transport public et en réduire les coûts ?

### **Atelier 4 – L'environnement bâti de Montréal et les espaces verts**

Depuis les dernières décennies, les normes régissant l'utilisation de matériaux toxiques dans la construction des bâtiments ont beaucoup changé. Pourtant, peu est fait pour changer l'isolation des vieux bâtiments qui contiennent encore des matériaux cancérigènes, et les incitatifs pour utiliser des matériaux écologiques lors de la construction de nouveaux bâtiments sont inexistantes. En outre, dans certains quartiers, le parc immobilier vieillissant pose des problèmes importants en matière environnementale. Comment pouvons-nous inciter les promoteurs immobiliers à construire des logements, des bâtiments et des gratte-ciels qui réduisent la consommation en eau et en énergie et utilisent des matériaux non-toxiques ? Comment éviter que seuls les plus favorisés puissent se payer des nouveaux matériaux moins toxiques pour les habitants et pour l'environnement ? Comment faire en sorte que les logements sociaux gérés par la Ville soient conformes à des critères écologiques ? Comment faire la promotion d'aménagements écologiques tels les toits verts, les panneaux solaires ou la réutilisation des eaux usées ? Comment faire pour que ces aménagements écologiques soient entérinés par le Code national du bâtiment ?

## **Atelier 5 Agriculture urbaine**

L'agriculture urbaine permet de verdir, embellir et assainir l'environnement de nos quartiers. Elle contribue à répondre à un objectif de sécurité alimentaire grâce à des aliments nutritifs et frais, dans une perspective d'autonomie alimentaire et de santé des communautés locales. Elle est un élément important d'appropriation des espaces verts en milieu urbain, de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale par la création de réseaux locaux de solidarité. Elle répond évidemment à un objectif environnemental (lutte contre les îlots de chaleur, recyclage de déchets organiques, biodiversité, etc..)

Le programme montréalais d'agriculture urbaine à Montréal atteint ses limites : trop peu d'espaces sont alloués pour les jardins collectifs et communautaires, des terrains sont contaminés et on a vu récemment des fermetures de jardins. En plus de revendiquer plus d'accessibilité à des sols décontaminés, plusieurs alternatives sont explorées : jardinage sur les toits, culture hors-sol... L'appel est lancé ! Comment préserver et développer les espaces d'agriculture urbaine à Montréal ? Et comment mieux s'approprier ces initiatives ?

**12h30-14h30**            **Dîner, échanges informels et visite de kiosques à la salle d'exposition**

### **Axe 3 L'AMÉNAGEMENT ET LA PLANIFICATION URBAINE AU SERVICE DE L'INCLUSION, DE LA JUSTICE SOCIALE, DE LA DIVERSITÉ ET DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?**

L'aménagement et la planification urbaine ont longtemps été considérés comme les outils des experts pour mieux planifier le développement urbain. Cette expertise se voulait neutre et objective. Dans les années 1970, certains l'ont remise en question faisant valoir qu'elle était au service des promoteurs immobiliers. Mais, depuis les années 1980, l'impératif de la participation publique s'est imposé dans l'administration municipale. Difficile d'adopter des projets urbains sans consulter ! Bien qu'elle ait constitué une percée importante, la participation publique institutionnalisée laisse encore les décisions exclusivement entre les mains des éluEs et soulève plusieurs questions. Ces instances reproduisent-elles les intérêts des élites ? Sont-elles soumises à la pression des groupes d'intérêts ? Les membres des groupes longtemps minorisés et exclus de l'espace public, notamment les femmes, les minorités ethniques, les jeunes et les personnes à faible revenu peuvent-ils participer pleinement aux débats sur l'aménagement et la planification urbaine ?

Parallèlement à cette critique face aux limites de la participation publique au sein des institutions, de nouvelles pratiques émergent visant à renforcer l'appropriation de la ville et ses quartiers par les citoyenNEs : opération populaire d'aménagement, jurys de citoyens, déclarations citoyennes, conseils de quartier, cafés urbains ou budgets participatifs. Comment ces expériences contribuent-elles à renforcer la justice sociale,

l'inclusion et la diversité dans la ville ? Comment favorisent-elles un débat public inclusif, la construction de la démocratie participative et la redéfinition des relations entre éluEs et citoyenNEs, qu'ils soient ou non membres d'un groupe communautaire ? Comment penser ces nouvelles formes de démocratie délibérative et participative et leur articulation avec les représentantEs éluEs ? Comment donner place à chacune de ces formes de vie démocratique sans pourtant les confondre les unes avec les autres ?

**14h30-15h00**            **Table-ronde**

**15h15-17h15**            **Ateliers**

### **Atelier 1**

#### **L'urbanisme et le dispositif de participation publique au service des CitoyenNEs ?**

Le plan d'urbanisme, le droit d'initiative et les consultations publiques permettent-ils réellement une participation active des citoyennes et des citoyens ? Quel bilan pouvons-nous faire du Sommet de Montréal et des sommets d'arrondissement ? Quel bilan tirer de la consultation sur le plan d'urbanisme ? Quelles sont les avantages et les limites de ces outils de planification urbaine ? Sont-ils au service des élites, des promoteurs, des éluEs ou des citoyenNEs ? Permettent-ils réellement la participation des résidentEs de la ville, celle des groupes minorisés ou marginalisés dans la ville ? Quel type d'information ont besoin les citoyenNEs pour pouvoir participer de façon constructive aux débats sur l'aménagement ? Comment contrer le localisme et penser en terme de développement intégré ? Comment faire en sorte que les débats soient précis tout en n'étant pas enveloppés dans un jargon technique qui les rend inaccessibles au plus grand nombre ? Comment innover et rendre ces outils au service des citoyenNEs ? À quoi peut servir la Charte montréalaise des droits et responsabilités ? Comment assurer le suivi des décisions prises et l'imputabilité de ceux et celles qui les prennent ?

### **Atelier 2**

#### **Comment renforcer l'appropriation de la ville par les citoyennes et les citoyens ?**

Ces dernières années, de nouvelles pratiques émergent visant à « inverser les priorités » et à favoriser l'appropriation de la ville par les citoyenNEs. Associés à la démocratie participative, les budgets participatifs (inspirés de l'expérience de Porto Alegre) veulent permettre aux résidentEs de prendre part aux décisions en matière d'investissement et ainsi d'orienter les choix en matière de planification urbaine. D'autres initiatives menées sur une base autonome sont expérimentées. À Montréal, à l'instar de l'Opération populaire d'aménagement, des cafés urbains et des déclarations citoyennes visent l'appropriation de la ville par les citoyenNEs. Quelles sont les percées dans ce domaine ? Ces expériences permettent-elles de développer des rapports avec les décideurEUSEs politiques ? Comment faire en sorte que les éluEs et les fonctionnaires tiennent compte des initiatives citoyennes en matière de développement et d'aménagement urbain ?

### **Atelier 3**

#### **Concertation, médiation ou résistance : quelles stratégies adopter face aux projets d'aménagement ?**

Les projets d'aménagement promus par des promoteurs publics ou privés s'implantent rarement sur un terrain vierge, mais au contraire dans des milieux de vie, avec une histoire, une population, des problématiques particulières. Ces projets peuvent s'intégrer aux milieux de vie, ou au contraire venir bouleverser la dynamique locale. Dans plusieurs cas, ils ont suscité une mobilisation de la communauté. Selon la nature du projet et des échanges entre les promoteurEs et la population, les stratégies adoptées par les résidentEs vont différer. Le projet est-il socialement acceptable pour le milieu ? Quelles retombées aura-t-il pour la communauté ? Quelle conception du développement véhicule-t-il ? La population a-t-elle été consultée ou mise devant un fait accompli ? Selon les cas, les citoyenNEs et groupes organisés vont opter pour la concertation afin de maximiser les avantages d'un projet ou d'en limiter les effets négatifs. Dans d'autres cas, les milieux vont s'organiser afin de résister à un projet. Enfin, certains groupes adoptent une démarche autonome et élaborent eux même des propositions d'aménagement. Faut-il nécessairement trancher entre ces diverses voix ou évaluer au cas par cas ?

### **Atelier 4**

#### **L'aménagement au service du vivre-ensemble, de l'inclusion et de la justice sociale ?**

En milieu urbain les quartiers ne sont pas toujours homogènes. Confrontés à des phénomènes comme la gentrification, l'immigration, la modification des activités économiques, sociales et culturelles, les quartiers sont en constantes mutations. Comment l'aménagement peut-il prendre en compte les intérêts diversifiés et parfois divergents des différents groupes de population et contribuer à la rencontre des résidentes et des résidents dans la ville ? Quels sont les moyens favorisant le développement du vivre-ensemble de populations différentes par leurs modes de vie, leurs revenus, leurs habitudes culinaires et alimentaires, leur mode d'occupation de l'espace public, leurs goûts musicaux et culturels, leur façon de se vêtir, etc. ? Est-ce une avenue pour une meilleure inclusion et intégration des groupes minorisés dans la ville ? Est-ce une voie pour renforcer la justice sociale dans la ville? Comment arbitrer entre les condos et le logement social ? Quel type d'équipements collectifs promouvoir ?

### **Atelier 5**

#### **La rencontre du savoir des experts et du savoir populaire en matière de planification et d'aménagement**

## **Atelier 6**

### **Espaces verts et inégalités sociales**

Depuis longtemps, l'importance des espaces verts en milieu urbain est reconnue pour son esthétisme et sa contribution à la qualité et au cadre de vie des habitantEs. Pensons au concept des cité-jardins développé par les urbanistes anglais ! Aujourd'hui, les espaces verts, plus présents dans certains quartiers que d'autres, sont devenus une clé de l'équation pour faire face à la dégradation de la qualité de l'air et à la hausse thermique qui caractérisent les métropoles. Pourquoi lier la question des espaces verts et celle des inégalités sociales ? Comment préserver les espaces verts existants et en créer de nouveaux ? Comment inverser la vapeur et créer des espaces verts dans les quartiers défavorisés qui en sont dépourvus ? Quelles sont les responsabilités des institutions publiques ? Quelles sont celles des citoyenNEs ?

#### **Axe 4 LA DÉMOCRATIE URBAINE À RÉINVENTER**

De plus en plus, on entend parler du déficit démocratique ou de la crise de la démocratie. La participation électorale au plan municipal est à la baisse. Ce constat explique en grande partie la quête à laquelle nous assistons pour renouveler ou réinventer la démocratie. Sans tomber dans le «piège du localisme» qui associe ville et démocratie, n'est-il pas plausible de penser que les espaces de vie peuvent être les lieux privilégiés de l'expérimentation de nouvelles formes de démocratie qui placent la citoyenne et le citoyen au cœur des processus décisionnels orientant le devenir de leurs quartiers et de leur ville.

Montréal a connu une réorganisation municipale et la mise en place de nouvelles institutions. Il y a d'un côté centralisation de certaines décisions au niveau de l'agglomération, celles-ci échappant en partie à l'imputabilité électorale, alors que d'autres décisions relèvent des arrondissements. La plupart des citoyenNEs, et une bonne partie des éluEs, ont de plus en plus de mal à savoir qui fait quoi dans ce méli-mélo des structures. La décentralisation et la création des arrondissements sont-elles synonymes d'une démocratisation de proximité ou du renforcement du pouvoir des élu-es locaux ? La décentralisation crée-t-elle une démocratie à géométrie variable qui change d'un arrondissement à l'autre ou signifie-t-elle la création d'un espace politique à investir ?

Actuellement, la Ville s'est dotée d'une politique et de plusieurs outils pour favoriser la participation et la consultation publique. On pense notamment à l'Office de consultation publique, aux Commissions permanentes et autres instances (Conseil des Montréalaises, Conseil interculturel, Conseil des jeunes, etc.). Elle s'est dotée également d'un ombudsman. Son conseil municipal a adopté une Politique d'égalité entre les femmes et les hommes et une Charte montréalaise des droits et des responsabilités. Malgré cela, les citoyenNEs boudent les élections municipales. Seulement 35 % des électrices et électeurs sont allés aux urnes lors des dernières élections.

Parallèlement, ici et là apparaissent des expériences s'inspirant de la démocratie participative. L'arrondissement du Plateau Mont-Royal a expérimenté un budget participatif autour d'une partie de son programme triennal d'immobilisation. S'agit-il d'une contribution réelle à la démocratie participative et délibérative ? Est-il possible de penser en termes de partage de pouvoir entre les éluEs et les citoyenNEs ? La co-gestion municipale est-elle possible ? Comment redéfinir la relation entre les éluEs, les professionnellEs et les citoyenNEs ? La démocratie participative est-elle une utopie ? Quelles sont les conditions nécessaires à son bon fonctionnement ?

**14h30-15h00**            **Table-ronde**

**15h15-17h15**            **Ateliers**

### **Atelier 1**

#### **Réorganisation municipale et décentralisation : un pas de plus vers la démocratisation de la Ville ?**

La réorganisation municipale adoptée par le gouvernement du Québec en 2000 et amendée en 2004, a bouleversé la scène municipale montréalaise. L'ensemble des municipalités de l'île ont été fusionnées pour créer la grande ville de Montréal. De nouvelles structures sont apparues : la Communauté métropolitaine de Montréal et les conseils d'arrondissement. Des pouvoirs ont été décentralisés de la ville centre vers les arrondissements, dorénavant responsables de la planification et de la gestion des services de proximité, des équipements, des infrastructures, et des parcs et espaces verts du territoire de leur arrondissement respectif. Le développement social et les mesures en matière de gestion de la diversité allaient aussi leur être dévolus.

À peine deux ans après cette première phase de la réorganisation municipale, le gouvernement du Parti Libéral allait rendre possible les défusions de municipalités de banlieue. Pour assurer la coordination de la gestion et de la planification à l'échelle de l'île, il allait mettre en place le Conseil d'agglomération qui centralise certains pouvoirs et ressources vers le haut.

Le bilan de cette réorganisation reste à faire. La décentralisation des pouvoirs a-t-elle ouvert un espace politique à l'échelon des arrondissements ? A-t-elle entraîné une gestion et une planification urbaines à géométrie variable, voire une démocratie asymétrique dans la ville? Enfin, quels sont les effets de la centralisation de ressources budgétaires et de pouvoir à l'échelon du Conseil d'agglomération ? Dès lors, certaines décisions se prennent au niveau de l'arrondissement, d'autres au niveau du conseil municipal, d'autres encore au conseil d'agglomération. Qui a une vision claire des responsabilités de ces trois niveaux décisionnels au plan municipal ? Comment s'y retrouver devant cette complexité institutionnelle ?

## **Atelier 2**

### **Diversités et inclusion sociale**

Les femmes, les jeunes, les groupes ethnoculturels, les personnes à faible revenu et les personnes itinérantes sont les grands absents des instances électives et consultatives de la Ville de Montréal. Pour certains de ces groupes, des conseils consultatifs ont pour mandat de représenter leurs intérêts et de conseiller les autorités municipales pour les politiques qui les concernent. Est-ce là un moyen d'intégration politique de ces groupes à la décision publique ? Comment ces groupes peuvent-ils développer leurs propres voix concernant les enjeux municipaux ? Comment éviter que ne se constituent des « élites » non élues au sein de ces groupes qui s'autoproclament les interlocuteurs des autorités municipales, les dépossédant encore plus de leur parole citoyenne ? La segmentation identitaire est-elle le meilleur moyen de penser l'intégration de ces groupes ? Quels moyens faut-il mettre en œuvre pour contrer l'exclusion sociale ? Comment favoriser une réelle appropriation de la ville par ces groupes minorisés ? Quelle approche adopter ?

## **Atelier 3**

### **Imaginons la ville !**

Une invitation à l'audace, au courage et à la créativité. Comment innover et repenser la ville ? Comment construire le vivre-ensemble tout en reconnaissant les identités spécifiques ? La citoyenneté urbaine est-elle une avenue pour poser la question de la construction de l'inclusion sociale et du vivre-ensemble dans la métropole ? Les enjeux urbains sont-ils le moyen de mettre en suspens certains débats comme ceux sur le statut du Québec au profit d'expériences concrètes de vivre-ensemble de populations diverses ? Comment développer un idéal urbain fait de respect des diversités et d'ouverture par rapport à ceux et celles qui sont perçus comme « autres », d'expériences partagées, de dépassement des localismes ? Comment lutter contre les intolérances et les violences ? Comment rêver et se donner les moyens de réaliser ces rêves ?

## **Atelier 4**

### **Démocratiser radicalement la démocratie !**

Démocratiser radicalement la démocratie ! Le désormais célèbre appel des militantEs de Porto Alegre a été entendu dans de nombreuses villes du monde. La démocratie participative est-elle souhaitable ? Pourquoi ? Quelles sont les conditions nécessaires à la construction de la démocratie participative et à la démocratie délibérative ? Avec qui la construire ? Quels sont les limites et les avantages des expériences associées à ces nouvelles formes de démocratie ?

## **Atelier 5**

### **L'éducation populaire : prémisses de la construction d'une citoyenneté urbaine**

Lorsqu'il est question de démocratie participative, une question s'impose. Comment mobiliser les citoyenNEs ? Comment les motiver à s'engager activement sur des enjeux urbains qui les touchent et les concernent directement ? Comment les motiver à suivre la scène municipale, en dépit des limites actuelles associées à la démocratie représentative ? À ces questions, il n'y a pas de solution magique... L'éducation populaire s'impose pour mieux outiller les résidantEs. Une meilleure compréhension de l'institution municipale, des instances de consultation, des outils de participation à leur service s'impose, tout comme une connaissance de pratiques et d'expériences plus innovatrices permet de mieux interpeller les éluEs, les professionnelLEs et l'institution municipale. La formation et aussi la diffusion des expériences associées à la démocratie participative s'imposent. L'information et les médias jouent également un rôle clé dans la construction de la citoyenneté urbaine. Divers projets comme l'École de la citoyenneté urbaine apparaissent ici et en France. Quels sont ces projets ? Quelle est leur portée ? Comment les investir et les consolider ?

## Dimanche le 3 juin

10h00-11h30	Table-ronde avec nos invités internationaux  Échange vidéo avec GUSTAVE Massiah, comité organisateur du Forum social mondial et membre fondateur du Forum des autorités locales
11h30-12h15	Échange avec les participantEs
12h15-13h30	Lunch
13h30-14h30	Exercice participatif : prendre les clefs de la ville ! Une synthèse écrite des principaux propos des quatre axes sera remise aux participantEs  Débat avec la salle
15h00	Mot de clôture